

De la commune **SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE**

Séance du **11 décembre 2020**

Nombre de conseillers

Membres	11
Présents	09
Représentés	01
Votants	10
Exprimés	10
Pour	10
Contre	00

L'an deux mille vingt, le onze décembre, à **19 heures**, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à huis clos, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'**Alain BUJADOUX**.

Étaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, Mme Evelyne GIPOULON, M. Alexandre BOURDERY, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Mme Isabelle CARTON

Excusée : Mme Justine BOSSERT

Absents :

Date de convocation : 05 décembre 2020

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Aménagement du bourg – Subvention Boost'Comm'Une

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de poursuivre l'aménagement :

- Embellissement du pignon de la salle des associations : 8 750.00 € HT
- Dallage accès PMR : 5 600.00 € HT
- Bordures escalier accès salle polyvalente : 2 100.00 € HT
- Place devant salle polyvalente : 7 600.60 € HT

Il explique que le Conseil Départemental propose une aide à l'investissement, baptisée « Boost'Comm'Une », d'une enveloppe totale de 9 420 € pour la période 2020-2022.

Il propose qu'une partie de cette enveloppe finance les travaux

Le Conseil, après en avoir délibéré :

- **Approuve** le projet d'un montant total HT de 24 050.60 €
- **Sollicite** l'attribution d'une subvention dans le cadre de l'aide du Conseil Départemental baptisée « Boost'Comm'Une »
- **Approuve** le plan de financement suivant :

Objet	Dépenses HT	Recettes
Travaux aménagement du bourg	24 050.60 €	
DETR – 35%		8 417.71 €
Conseil départemental (partie pignon) – 3.6 %		875.00 €
Conseil départemental Boost'Comm'Une – 10%		2 405.06 €
DSIL – 30 %		7 215.18 €
Autofinancement – 21.4 %		5 137.65 €
	24 050.60 €	24 050.60 €

- **Approuve** son inscription au budget en section d'investissement
- **Autorise** le Maire à signer toutes pièces à intervenir